



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Monsieur et Madame **AMEDRO Sylviane** domiciliés 4, rue du Bois de la Croix 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée des locataires dans le centre socioculturel, le **31 mai 2024** l'état des lieux en annexe.

Les locataires ont été informés sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et ils ont reçu à cet effet copie du règlement.

Les locataires ont été informés que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 37300 Compteur sortie 106 kWh.
Consommation électricité 38.006
Coût unitaire : 0,30 €
Soit un total à régler de : 31,80 €.

• Fioul :

Compteur entrée D medro Compteur sortie
Consommation fioul
Coût unitaire :
Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>D medro</u>	<u>chaufluit</u>
SORTIE	<u>D medro</u>	<u>chaufluit</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	<u>X</u>		
5 Clés PS avec alarme			
4 Clés pour cuisine	<u>X</u>		